

MICKAEL JOUBERT
LIONEL LORRAIN

Économie de la mondialisation

ARMAND COLIN

Collection CURSUS Économie

Ouvrages publiés sous la direction d'Alain Beitone

Vincent Barou et Benjamin Ting, *Fluctuations et crises économiques*, 2015

Éloi Laurent et Jacques Le Cacheux, *Économie de l'environnement et économie écologique*, 2^e édition, 2015

Emmanuel Buisson-Fenet et Marion Navarro, *La Microéconomie en pratique*, 2^e édition, 2015

Marc Bassoni et Alexandre Joux, *Introduction à l'économie des médias*, 2014

Magali Chaudey, *Analyse économique de la firme*, 2014

Antoine Bernard de Raymond et Pierre-Marie Chauvin, *Sociologie économique. Histoire et courants contemporains*, 2014

Denis Anne et Yannick L'Horty, *Économie de l'emploi et du chômage*, 2013

Didier Marteau, *Les Marchés de capitaux*, 2012

Jean-Luc Gaffard, *La Croissance économique*, 2011

Voir aussi

Dictionnaire de science économique, Alain Beitone (dir.), 2013 (4^e édition)

Économie, sociologie et histoire du monde contemporain, Alain Beitone (dir.), 2013

Conception de couverture : Hokus Pokus créations

Images de couverture : Sommet du G20 à Brisbane en Australie, 15 novembre 2014

© Metzel Mikhail, ITAR-TASS Photo/Corbis

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2015

<http://www.armand-colin.com>

Armand Colin est une marque de

Dunod Editeur, 5 rue Laromiguière, 75005 Paris

ISBN 978-2-200-60013-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

Introduction	 5
1 Les logiques commerciales de la mondialisation	 7
1. Panorama des échanges internationaux d'une mondialisation à l'autre	8
2. Comment expliquer les échanges internationaux de biens et services ?	13
3. Les politiques commerciales : comment et pourquoi les pouvoirs publics agissent-ils sur les flux de biens et services ?	28
4. Mondialisation commerciale : quels impacts macroéconomiques ?	44
2 Mobilité des facteurs de production et logiques de la mondialisation productive	 52
1. Mobilité du capital, firmes transnationales et mondialisation	52
2. Mobilité du travail, migrations internationales et mondialisation	74
3 Relations monétaires et financières internationales	 92
1. Le change : marchés, politiques et déterminants	92
2. Le système monétaire et financier international d'une mondialisation à l'autre	110
3. De l'instabilité financière à une nouvelle architecture du SMFI	127
4 La gouvernance de la mondialisation	 144
1. Flux et reflux du multilatéralisme économique	145
2. Le régionalisme : une alternative au multilatéralisme ?	159
3. L'avenir de la gouvernance économique mondiale	167
Conclusion	 189
Bibliographie	 191
Index des noms	 201
Index des notions	 204

INTRODUCTION

Dacca, le 24 avril 2013 : le *Rana Plaza* s'effondre, faisant plus de 1 100 morts parmi les ouvrières bangladaises du textile qui s'y trouvaient. Ces ouvrières travaillaient pour des entreprises sous-traitantes de l'industrie textile occidentale, c'est-à-dire produisaient pour l'exportation. Afin de réduire les coûts de production, alors même que les niveaux de rémunération au Bangladesh sont parmi les plus faibles d'Asie, les dirigeants de ces entreprises ont ignoré les normes de sécurité (bâtiment construit sans permis, négation du danger lié à des fissures dans les murs). Les étiquettes retrouvées dans les décombres sont accablantes pour les marques occidentales, et pourrait-on dire, pour les consommateurs occidentaux. Les images de cette catastrophe ont très rapidement fait le tour du monde, ont indigné et obligé les pouvoirs publics bangladais et les donateurs d'ordre occidentaux à indemniser les victimes même si cela semble dérisoire au regard des vies humaines détruites. Cette catastrophe est une catastrophe de la mondialisation : elle est le symbole d'un monde où les marchandises, les capitaux, les informations et les images circulent d'un pays à l'autre. Pour autant, la mondialisation ne peut être assimilée à ce type d'événement...

La « mondialisation » suscite énormément de débats et de controverses. Elle est tantôt parée de toutes les vertus, tantôt affublée de tous les vices. Elle est un moteur de croissance économique et de développement pour les uns, la source de chômage et d'inégalités pour les autres. L'attractivité des territoires est devenue le maître-mot des organisations internationales pour pousser les États à réformer leurs institutions économiques quand certains en appellent à une démondialisation au nom de la justice. Pour les uns, la globalisation financière, de l'anglais *globalization*, contraint les pouvoirs publics, privés des instruments de politique économique,

à libéraliser leurs marchés toujours davantage, au détriment des plus fragiles. Pour les autres il faut inventer une gouvernance mondiale pour contrôler la mondialisation.

Les débats que suscite la mondialisation sont souvent entourés de nombreuses confusions. Comme le précise **J. Le Cacheux** (2002), le terme est des plus galvaudés et il importe de préciser ce que recouvre le concept. La mondialisation désigne un processus d'interdépendance croissante des économies nationales et la constitution d'un espace économique mondial de plus en plus intégré. C'est un phénomène complexe qui revêt une dimension commerciale (chapitre 1), une dimension productive (chapitre 2) et une dimension financière (chapitre 3) qui nouent des relations d'interdépendance. La mondialisation est par ailleurs une tendance séculaire dont l'origine est difficile à dater avec précision. Toutefois, le processus n'est pas linéaire et les économistes distinguent généralement deux « vagues » de mondialisations. Comme l'a montré **S. Berger** (2003), la « première mondialisation » a lieu à la fin du ^{xix}^e siècle (1870-1914). La « seconde mondialisation » de son côté débute un peu plus d'un siècle plus tard dans les années 1980 et se poursuit aujourd'hui. Ces deux épisodes historiques de mondialisation de l'économie coïncident avec des progrès dans les techniques de transports et de communications qui ont favorisé le développement des échanges de biens et services, l'intensification des mouvements de capitaux et l'internationalisation de la production. Il faut pourtant se garder de toute interprétation « techniciste » de la mondialisation car si la baisse des coûts de transport et de communication est une condition permissive, le rôle des choix politiques dans les évolutions observées reste prépondérant. Ce faisant, c'est plus généralement la question de la gouvernance de la mondialisation qui est aujourd'hui posée (chapitre 4).

Cet ouvrage tente ainsi de synthétiser les connaissances nécessaires pour comprendre la dynamique de mondialisation, passée et présente, en s'appuyant également sur un grand nombre d'illustrations. Chaque chapitre peut cependant être lu indépendamment des autres selon les besoins du lecteur.

CHAPITRE 1

LES LOGIQUES COMMERCIALES DE LA MONDIALISATION

- 1. PANORAMA DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX
D'UNE MONDIALISATION À L'AUTRE**
- 2. COMMENT EXPLIQUER LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE BIENS
ET SERVICES ?**
- 3. LES POLITIQUES COMMERCIALES : COMMENT ET POURQUOI
LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT-ILS SUR LES FLUX DE BIENS
ET SERVICES ?**
- 4. MONDIALISATION COMMERCIALE : QUELS IMPACTS
MACROÉCONOMIQUES ?**

La mondialisation commerciale apparaît sans doute comme l'élément le plus visible du développement des relations économiques entre les nations depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit au sens strict de l'accroissement des échanges de biens et de services entre économies nationales. On parle d'exportations à propos des ventes de produits et d'importations à propos des achats. La balance commerciale (encadré 1.1) permet de déterminer la situation d'une économie, excédentaire ou déficitaire. Nous allons d'abord présenter un panorama général des échanges internationaux, puis étudier comment les économistes expliquent le développement des échanges internationaux et quelles politiques commerciales les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre. Enfin, nous nous interrogerons sur les impacts macroéconomiques de la mondialisation commerciale.

Encadré 1.1. Mesurer le commerce international

La balance des paiements répertorie l'ensemble des relations économiques, monétaires et financières entre les différentes économies nationales. Les échanges commerciaux apparaissent dans la balance des transactions courantes qui mesure le solde des échanges de biens (balance commerciale au sens strict), des échanges de service (balance des invisibles), des revenus et des transferts

courants. Au sens large, la balance commerciale indique le solde des échanges de biens et services. Lorsqu'un solde est négatif, on parle de déficit commercial. Lorsqu'il est positif, on parle d'excédent commercial.

Par exemple, selon la Banque de France, la France présentait en 2013 un déficit des transactions courantes de 30,3 milliards d'euros. La balance commerciale, au sens strict, était déficitaire de 42,5 milliards d'euros et la balance des invisibles, excédentaire de 18,3 milliards d'euros. Au sens large, la balance commerciale était donc déficitaire de 24,2 milliards d'euros.

1. PANORAMA DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX D'UNE MONDIALISATION À L'AUTRE

Les échanges internationaux ne se sont pas développés de manière continue. Nous allons ici nous intéresser aux flux et reflux du commerce international avant de présenter ses caractéristiques actuelles.

1.1. LA PREMIÈRE MONDIALISATION

C'est la Grande-Bretagne qui a été, au XIX^e siècle, l'économie motrice de la première mondialisation. Il s'agit de l'économie la plus prospère, la plus industrialisée, et disposant de la flotte la plus importante et la plus puissante. Le roi d'Angleterre règne sur l'empire le plus vaste, c'est-à-dire sur le marché le plus grand. Le commerce international existe déjà dans l'Antiquité et au Moyen Âge mais il faut attendre la révolution des transports et communications pour que ce dernier se développe fortement. **J. Brasseul** (2010) rappelle qu'entre 1840 et 1910, la capacité de transport maritime dans le monde passe de 10 à 32 millions de tonnes, qu'entre 1870 et 1914 la longueur du réseau ferroviaire est multipliée par 10, de 100 000 à 1 million de kilomètres, et que le coût de transport est divisé par 7. Ainsi, le commerce international par tête a été multiplié par 25 entre 1800 et 1913, alors que la production par tête ne l'a été que par 2,2. L'Europe domine alors les échanges internationaux de marchandises, même si les États-Unis et le Japon rattrapent leur retard sur la fin de la période. **M. Rainelli** (2009) considère que plus des

trois quarts des échanges commerciaux concernent au moins un pays européen en 1913.

Les échanges sont alors constitués de produits primaires à hauteur de 60 %. Le principal importateur est l'Europe, qui est en retour le principal exportateur de produits manufacturés. **P. Bairoch** (1976) estime que les exportations européennes sont composées de 55 % à 65 % de produits industriels et ses importations de 80 % à 90 % de produits non transformés. Cependant, sur la fin de la période, les produits métallurgiques et chimiques devancent les produits textiles dans les exportations, accompagnant ainsi le processus d'industrialisation de l'Occident et du Japon.

La Première Guerre mondiale met un frein à l'intégration commerciale, et la crise de 1929 conduit les pays à se replier sur eux-mêmes, ce qui accélère le déclin commercial. Ainsi, le commerce mondial croît moins rapidement que la production entre 1913 et 1937, réduisant de ce fait la part du commerce dans l'activité économique.

Par ailleurs, les destructions consécutives au conflit bouleversent la hiérarchie des puissances économiques, faisant des États-Unis la première économie mondiale. Par la suite le rattrapage industriel allemand fait de l'Allemagne la première exportatrice mondiale de produits manufacturés en 1937 avec 23,4 % des exportations mondiales contre 22,4 % pour le Royaume-Uni.

Enfin, la structure des échanges ne change pas vraiment au cours de cette période avec une part des produits primaires à 64 % du commerce mondial. Cependant, ce sont les biens d'équipement qui progressent le plus pour atteindre environ un tiers des exportations des produits industriels.

1.2. LA DEUXIÈME MONDIALISATION COMMERCIALE

1.2.1. LES ÉCHANGES AU COURS DES TRENTE GLORIEUSES

Considérant que les replis commerciaux de l'entre-deux-guerres ont été un facteur supplémentaire de tensions entre pays, les pays industrialisés décident au sortir de la Seconde Guerre mondiale de promouvoir les

échanges internationaux (voir chapitre 4), en particulier à travers la signature des accords du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) en 1947, ainsi qu'au niveau européen avec la constitution de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951 puis celle de la Communauté économique européenne (1957). Au cours de la période, les échanges internationaux progressent plus rapidement que la production mondiale, 6,5 % par an en moyenne contre 4,2 % au cours des années 1950, et 8,3 % contre 5,3 % au cours des années 1960 selon le GATT.

Les États-Unis dominent incontestablement le commerce mondial après-guerre, en raison des destructions massives subies par les appareils productifs européens et japonais. Cependant, à partir du milieu des années 1960, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon montent en puissance pour devenir à la veille du premier choc pétrolier les deuxième et troisième exportateurs mondiaux derrière les États-Unis. Dans le même temps, le tiers-monde voit sa place dans l'économie mondiale reculer fortement (son poids dans les exportations passe de 31 % en 1950 à 18 % à la fin des années 1960), et la question du sous-développement émerge avec les décolonisations mises en œuvre à la suite de la signature de la Charte des Nations unies.

1.2.2. LA DYNAMIQUE DE LA DEUXIÈME MONDIALISATION

Si les échanges internationaux ont cru plus rapidement que la production après la Seconde Guerre mondiale (les économies se sont ouvertes davantage), le processus s'accélère à partir du début des années 1980. Cette évolution repose, comme pour la première mondialisation, sur d'importants progrès technologiques dans les transports et les communications. Ainsi, selon les statistiques de la Banque mondiale, le prix de la minute de communication a été divisé par 33 entre 1970 et 2000 et le coût du fret maritime par 3 quasiment (tableau 1.1).

||||| **Tableau 1.1. Coûts des transports en dollars constants de 1990, base 100 en 1970**

	1960	1970	1980	1990	2000
Coût de la minute de communication	192	100	12	8	3
Coût du fret maritime	142	100	80	50	38

Source : Banque mondiale, statistiques reprises par M. LEMOINE *et alii*, 2012.

Ces évolutions permettent alors que les échanges continuent à augmenter malgré le ralentissement de l'activité économique apparu au début des années 1970, et dynamisent l'activité des firmes transnationales (FTN), ce qui renforce les échanges de biens et services. Ces firmes sont aujourd'hui à l'origine des deux tiers du commerce mondial, et la moitié de cette part – c'est-à-dire un tiers de ce commerce – correspond à des échanges réalisés au sein même de ces firmes entre les filiales (voir chapitre 2).

Plusieurs caractéristiques peuvent être mises en avant concernant les échanges de biens et services aujourd'hui. Tout d'abord, les produits manufacturés représentent la majeure partie des échanges, contrairement aux périodes précédentes au cours desquelles les produits primaires (agriculture, extraction) en représentaient plus de la moitié.

Ensuite, il faut noter l'importance croissante des échanges intra-branches. Les produits importés et exportés relèvent de la même branche d'activité comme l'industrie automobile par exemple. **J.-L. Mucchielli** (2008) en distingue trois types : l'échange horizontal de produits différenciés (comme les voitures) comparables en termes de gamme, c'est-à-dire de qualité équivalente ; les échanges de produits de gammes différentes (voitures de luxe contre voitures d'usage) ; les échanges verticaux de produits décomposés dans le cadre de la décomposition internationale des processus productifs¹ (DIPP), c'est-à-dire des produits qui ne sont pas au même stade de fabrication.

La troisième caractéristique concerne la composition des échanges de services. En effet, leur part reste assez stable dans le temps, autour de 20 % du commerce mondial, mais leur composition s'est fortement modifiée. Avant la baisse du prix des transports, c'est cette activité qui dominait les échanges de services. La baisse des coûts et le développement des technologies de l'information et de la communication ont modifié leur structure commerciale. Les services culturels, commerciaux, informatiques, financiers et juridiques, de recherche et développement ont vu leur part augmenter fortement. Dans son *Panorama de l'économie mondiale* (2012), le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) établit que la part du transport baisse de

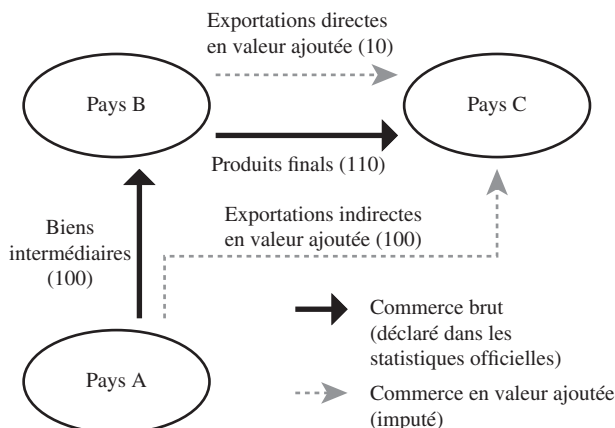
1. Voir chapitre 2, encadré 2.3.

45 % des échanges de services en 1970 à 21 % en 2009, alors que celle des autres services augmente sur la même période de 27 % à 56 %. Les services relevant de l'information et de l'informatique, de la finance et des assurances sont ceux qui augmentent le plus rapidement avec une croissance annuelle moyenne entre 1997 et 2010 respectivement de 18,9 %, 12 % et 11,2 %. La part des autres services s'élève en 2013 selon l'OMC (2014) à 55 % environ. L'Union européenne, les États-Unis, le Japon, la Chine et l'Inde sont les principaux exportateurs mondiaux de services et cumulent quasiment deux tiers de ces exportations.

Encadré 1.2. Mesurer le commerce international en valeur ajoutée

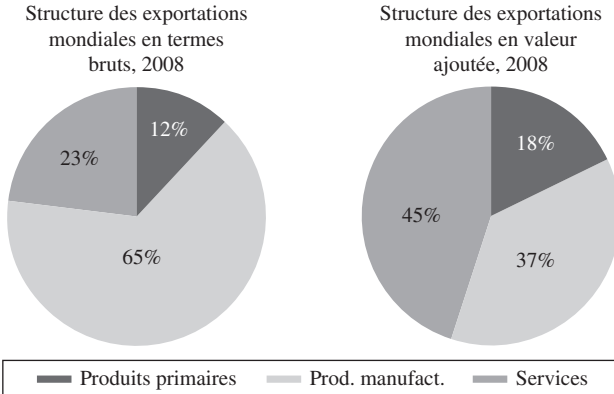
Au cours des années 2000, la pertinence de la mesure du commerce international par la valeur des exportations et des importations est remise en cause du fait de la DIPP. En effet, lorsqu'un smartphone est exporté de Chine vers les États-Unis, une grande partie de sa valeur a été créée aux États-Unis et ailleurs dans le monde. L'OMC propose aujourd'hui de mesurer le commerce en valeur ajoutée, c'est-à-dire en ne comptabilisant que la richesse économique effectivement créée dans l'économie exportatrice. Le schéma 1.1 ci-dessous illustre cette mesure pour trois pays. Traditionnellement le commerce est valorisé à 210 (100 + 110). En valeur ajoutée, le commerce est valorisé à 110 (100 + 10). On remarque sur le graphique 1.1 que selon cette mesure, la part des services double quasiment, de 23 % à 45 %.

SCHÉMA 1.1. COMPARAISON DU COMMERCE BRUT ET DU COMMERCE EN VALEUR AJOUTÉE



Source : OMC, 2013, *Rapport sur le commerce mondial 2013. Facteurs déterminant l'avenir du commerce.*

**GRAPHIQUE 1.1. CONTRIBUTION SECTORIELLE AU COMMERCE TOTAL, MESURES
EN TERMES BRUTS ET EN VALEUR AJOUTÉE, 2008 (EN %)**



Source : OMC, 2013, *Rapport sur le commerce mondial 2013. Facteurs déterminant l'avenir du commerce.*

2. COMMENT EXPLIQUER LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE BIENS ET SERVICES ?

L'analyse économique s'est penchée très tôt sur la question du commerce international. L'économie classique puis néoclassique a bâti des modèles explicatifs reposant sur des hypothèses spécifiques et donné naissance aux théories traditionnelles du commerce international. Cependant, les limites de leur portée explicative ont conduit à des prolongements puis à l'émergence de nouvelles théories du commerce international.

2.1. LES THÉORIES TRADITIONNELLES DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

2.1.1. L'ANALYSE MERCANTILISTE

Les réflexions concernant les échanges internationaux de marchandises sont proposées dès les ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles par différents auteurs regroupés sous le nom de courant mercantiliste. Il s'agit de « conseillers du Prince » qui partagent la doctrine selon laquelle le commerce international est un jeu à somme nulle (si l'un y gagne, l'autre y perd) et qu'il est nécessaire que l'État s'enrichisse par le commerce. Ainsi le

commerce extérieur est considéré comme un moyen permettant d'accumuler de l'or et des richesses grâce à un excédent commercial.

Il convient cependant de distinguer trois grands courants nationaux du mercantilisme. Le courant espagnol considère que l'enrichissement de la nation passe par l'accumulation d'or. C'est en ce sens qu'on le qualifie de mercantilisme bullioniste. Il convient également de conserver l'or national en interdisant les sorties de métal du territoire. Mais comme l'avait noté le Français **J. Bodin** en précurseur de la théorie quantitative de la monnaie, un apport d'or sans contrepartie productive conduit à un accroissement des prix et pas à un accroissement de la richesse. Le courant anglais, quant à lui, vise principalement à dégager des excédents commerciaux en limitant les importations et en stimulant les exportations. Enfin, le courant français considère avec **J.-B. Colbert** qu'il faut exporter des produits manufacturés dont la valeur est élevée et n'importer que les produits primaires qui doivent être transformés par l'industrie française. L'État a un rôle à jouer dans cette production industrielle, à l'image de la Manufacture royale des glaces de miroir fondée en 1665, et qui est à l'origine de la compagnie Saint-Gobain.

C'est **A. Smith** (1776) qui regroupe ces penseurs sous l'étiquette « mercantilisme » pour pouvoir mieux les critiquer. La maxime « nul ne gagne qu'un autre ne perde » d'**A. de Montchrestien** allait être remise en question par l'économie classique.

2.1.2. L'APPROCHE CLASSIQUE, DE L'AVANTAGE ABSOLU À L'AVANTAGE RELATIF

Pour les économistes classiques, notamment **A. Smith** (1776) et **D. Ricardo** (1817), l'échange international doit être favorisé car il est bénéfique à tous les coéchangistes. C'est un jeu à somme positive, contrairement à ce que pensent les mercantilistes.

Dans ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), **A. Smith** développe l'idée que chaque agent économique doit se spécialiser dans la production de ce pour quoi il est le meilleur. C'est ce qui doit conduire alors à une division du travail, source d'efficacité et donc de richesse. Cette efficacité supplémentaire permet de dégager des surplus qui peuvent alors être

échangés sur le marché par les individus. Comme il le dit, c'est le « penchant qui les porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose pour une autre » qui fonde les échanges. Cependant, échanger des surplus nécessite des marchés plus vastes qui, lorsqu'ils adviennent, permettent une plus grande division du travail et une meilleure efficience. Dans ces circonstances, la logique pousse à l'extension internationale des marchés et à l'échange international. Pour **A. Smith**, les nations, comme les individus, doivent se spécialiser dans les productions pour lesquelles elles sont les plus productives et échanger leurs surplus. « Si un pays étranger peut nous fournir une marchandise à meilleur marché que nous ne sommes en état de l'établir nous-mêmes, il vaut bien mieux que nous la lui achetions avec quelque partie du produit de notre propre industrie, employée dans le genre dans lequel nous avons quelque avantage. » Cette idée repose sur la notion d'avantage absolu, c'est-à-dire sur la capacité d'une économie à produire plus efficacement un bien plutôt qu'un autre. Dans l'intérêt de tous, il est donc préférable d'échanger sans entrave. En ce sens **A. Smith** est favorable au libre-échange même s'il propose quelques justifications au protectionnisme comme le contrôle des produits stratégiques et les représailles au protectionnisme des autres pays.

L'analyse smithienne a été prolongée par **D. Ricardo** dans ses *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817). Le tour de force de l'économiste britannique a été de montrer que le gain à l'échange existe même si un pays ne dispose d'aucun avantage absolu. Sa réflexion repose sur la notion d'avantage relatif, ou avantage comparatif, qui correspond à la capacité d'une économie à être plus efficace dans une production donnée relativement à une autre. Ricardo étaye sa démonstration à partir d'une représentation simplifiée des relations commerciales internationales dans laquelle deux pays peuvent échanger et deux biens sont produits. C'est l'exemple célèbre de l'Angleterre et du Portugal qui vont gagner à échanger en se spécialisant alors que le Portugal dispose dans l'exemple d'un avantage absolu vis-à-vis de l'Angleterre dans les deux productions (encadré 1.3).

Encadré 1.3. Le modèle ricardien

Le modèle ricardien est un modèle à 2 pays (le Portugal et l'Angleterre), 2 biens (le drap et le vin), 1 seul facteur de production pris en compte (le travail). Il repose sur plusieurs hypothèses : la quantité de travail nécessaire à la production détermine la valeur des biens (théorie de la valeur travail), les facteurs de production sont immobiles au niveau international¹ et mobiles au niveau national, les rendements d'échelle sont constants (un doublement de la quantité de facteur conduit à un doublement de la production).

Le tableau ci-dessous donne les conditions de production.

Nombre d'heures de travail nécessaires pour produire une unité

	Angleterre	Portugal
Vin	120	80
Drap	100	90

Dans ces conditions, le Portugal dispose d'un avantage absolu dans les deux domaines de production puisqu'une unité de vin nécessite 80 h contre 120 h en Angleterre, et une unité de drap 90 h contre 100 h. Cependant le Portugal est relativement plus efficace dans la production de vin (80 h) que dans la production de drap (90 h) et l'Angleterre relativement plus efficace dans la production de drap (100 h) que dans la production de vin (120 h) comme le montre le calcul des « coûts relatifs ».

Coûts relatifs

	Angleterre	Portugal
Drap/Vin	1 drap = 0,83 vin (100/120)	1 drap = 1,125 vin (90/80)
Vin/Drap	1 vin = 1,20 drap (120/100)	1 vin = 0,88 drap (80/90)

Une unité de drap coûte donc relativement moins cher en Angleterre (0,83 unité de vin) qu'au Portugal (1,125 unité de vin) et une unité de vin coûte relativement moins cher au Portugal (0,88 unité de drap) qu'en Angleterre (1,2 unité de drap). Il apparaît qu'en choisissant de produire les deux biens, les pays subissent des coûts

1. Cette hypothèse qui semble aujourd'hui peu réaliste du fait de la transnationalisation des firmes n'était pas infondée à l'époque. D. Ricardo (1817) écrit dans ses *Principes de l'économie politique et de l'impôt* : « l'expérience montre cependant que l'insécurité imaginaire ou réelle du capital, lorsqu'il n'est pas sous le contrôle immédiat de son détenteur, et la réticence naturelle de chacun à quitter son pays natal et ses proches, et à se placer, avec ses habitudes établies, sous l'autorité d'un gouvernement étranger et de lois nouvelles, freinent l'émigration du capital ».